

Mancocuma altera Zimmer, Cumacé peu connu du golfe du Saint-Laurent (Crustacea)

par Michel LEDOYER *

Abstract. — Redescription of *Mancocuma altera*, a Cumacea succinctly described by ZIMMER (1943). This species, little known, is very abundant in the shallow waters of the Chaleur Bay (Gulf of Saint-Lawrence).

En 1943, ZIMMER décrit le genre nouveau *Mancocuma* (Crustacea, Cumacea) et signale deux espèces : *M. stellifera* et *M. altera* qui se différencient essentiellement par la patte 2 et l'uropode.

Chez *M. stellifera*, le carpe de la patte 2 est plus long que le propode plus le dactyle ; chez la seconde espèce, le dactyle est plus long que le propode qui est lui-même plus long que le carpe. *M. stellifera* a un uropode dont le pédoncule est équivalent à la rame interne ; cette dernière est plus développée que la rame externe et possède un article distal qui est environ deux fois plus court que l'article proximal. Chez *M. altera*, le pédoncule de l'uropode est plus long que la rame interne dont l'article distal représente le tiers de l'article proximal ; la branche interne est aussi longue que la rame externe (chez le mâle) ou un peu plus développée que la rame externe (chez la femelle).

Sur la base de ces critères, l'espèce vivant dans la baie des Chaleurs (golfe du Saint-Laurent) doit être rapportée à *Mancocuma altera* que j'ai signalée (1970, 1971) sous le nom de *Mancocuma stellifera*.

Quoiqu'il en soit, le genre et l'espèce *M. altera* n'ayant plus été signalés depuis ZIMMER (1943) et la description originale n'étant que peu illustrée, nous redécrivons ici cet animal et donnons des figures des divers appendices.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

Le céphalothorax est inerme, la mandibule possède une base effilée, le processus molaire est développé. Le flagelle accessoire de l'antennule est réduit à un article. La patte 2 a cinq articles ; il faut admettre, par comparaison aux pattes 1, 3, 4 et 5, qu'il y a fusion des articles méral et ischial : nous avons observé la patte 2 de divers spécimens et, en aucun cas, nous n'avons pu distinguer de façon certaine l'existence d'un très petit article ischial dont parle

* Station marine d'Endoume, rue de la Batterie-des-Lions, 13007 Marseille.

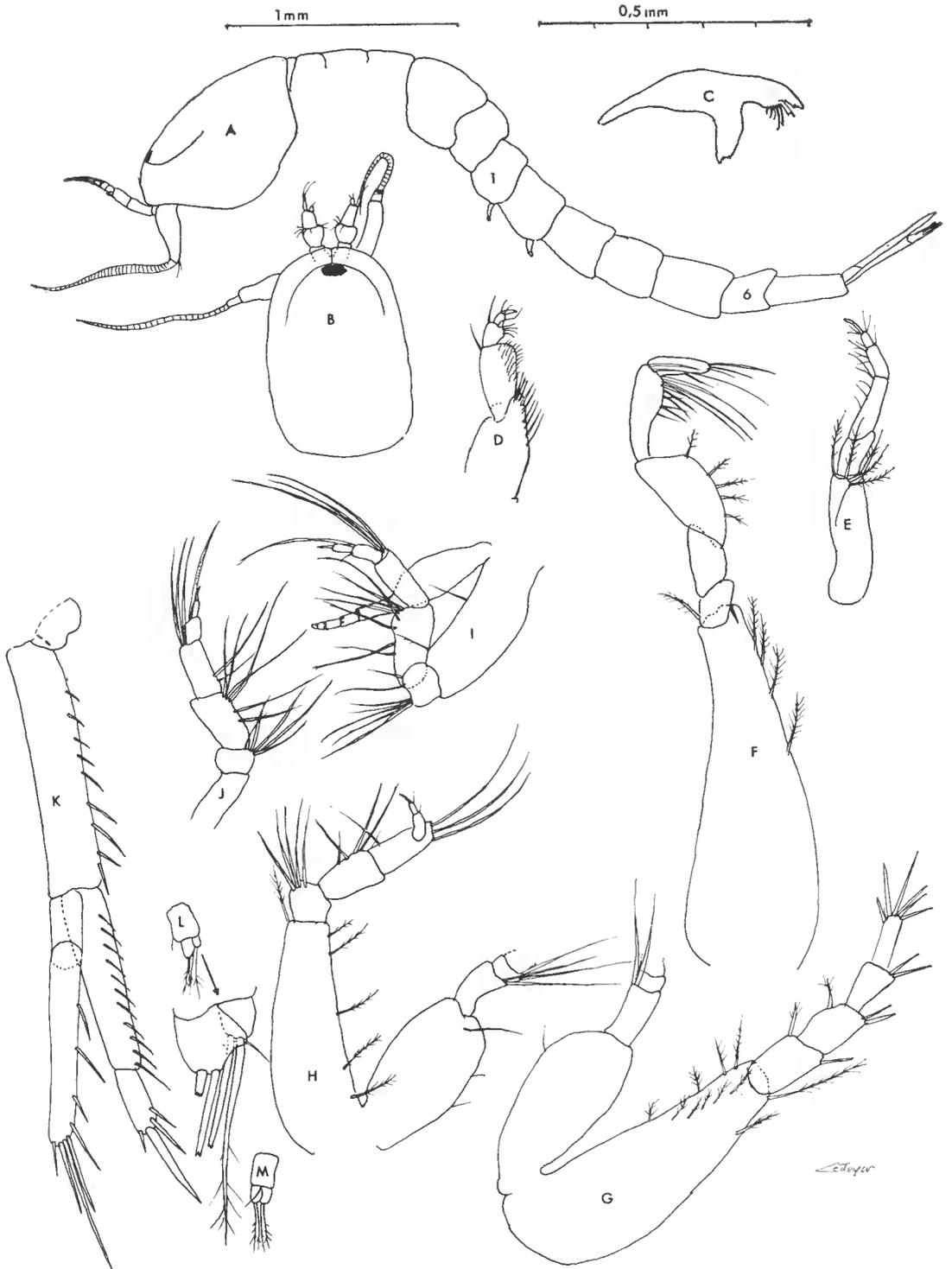


FIG. 1. — *Mancocuma altera* Zimmer. Mâle de 3,5 mm. Grande-Rivière (plage de Tower rock), 3 m, le 20 mars 1970. Province de Québec.

A et B (échelle 1 mm), animal et vue dorsale du céphalothorax ; C à M (échelle 0,5 mm) : C, mandibule ; D et E, maxillipèdes 1 et 2 ; F, G, H, I, J, pattes 1 à 5 ; K, uropode ; L et M, pléopodes 1 et 2.

ZIMMER. La patte 1 a un carpe dilaté et l'uropode présente une rame interne biarticulée. Les 5 derniers segments thoraciques sont libres ;

Chez le mâle, l'antenne atteint la longueur du céphalothorax. Il y a deux pléopodes vestigiaux sous les pléonites 1 et 2 ; les rames de ces pléopodes sont réduites à un unique article. Des exopodites bien développés sont présents sur le maxillipède 3 et les pattes 1 à 4 ; la patte 5 est dépourvue d'exopodite.

Chez la femelle, des exopodites bien développés sont présents sur le maxillipède 3 et sur les pattes 1 à 3 ; la patte 4 porte un exopodite réduit à deux articles, le terminal étant très réduit ; la patte 5 est dépourvue d'exopodite.

Ce genre que ZIMMER range dans la famille des Bodotriidae est difficile à classer : il est proche des Leueonidae (exopodites et pléopodes du mâle), mais s'en différencie par sa mandibule à base effilée et par l'absence d'un pseudorostre proéminent. De même que le genre *Leptocuma*, comme le signale CALMAN (1912), montre des caractères qui rapprochent la famille des Bodotriidae de celle des Leueonidae, de même le genre *Mancocuma* accroit les convergences entre ces deux familles.

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Avec les caractères du genre. Le mâle a une taille de 3,5 mm environ, la femelle mesure de 4 à 4,5 mm. Le céphalothorax est inerme et globuleux, sans pseudorostre, et la tache oculaire est diffuse. La coloration est variable : le corps est blanchâtre, le céphalothorax est soit uniformément d'une couleur marron rougeâtre, soit blanchâtre et ponctué de taches noirâtres plus ou moins nombreuses (voir figure 2). Les téguments, à un fort grossissement, apparaissent squamuleux. L'encoche antennaire est peu marquée. Le céphalothorax est légèrement plus court que la partie thoracique libre. Les antennules sont pourvues d'un flagelle accessoire uniarticulé ; le flagelle principal est constitué de 3 articles chez le mâle et porte 2 (?) aesthetascs ; chez la femelle il n'y a que 2 articles. L'antenne est très réduite chez la femelle : l'avant-dernier article porte une grosse soie plumeuse et l'article précédent en montre 2. Chez le mâle, le pédoncle de l'antenne est robuste, le flagelle développé est constitué, dans sa région proximale, par des articles armés de 2 forts crochets striés ; dans la région distale, ces crochets se redressent, deviennent droits et plus fins et n'apparaissent plus par paires. Le basipodite du maxillipède 3 et des pattes 1 à 3 est aussi long ou plus long que la partie restante de ces appendices, et il est orné de soies plumeuses (plus nombreuses chez la femelle). La patte 1 a un carpe dilaté sur son bord interne. La patte 2 présente une fusion de l'article ischial et de l'article méral : les 4 articles distaux sont subégaux et sont épineux. Les exopodites du maxillipède 3 et des pattes 1 à 3 (chez le mâle comme chez la femelle) ont une base remarquablement élargie. La patte 4 du mâle porte un exopodite développé, mais dont la partie basale est beaucoup plus étroite ; chez la femelle l'exopodite de la patte 4 est rudimentaire et réduit à 2 articles, le distal étant très court.

L'abdomen est aussi long que la région thoracique plus le céphalothorax ; le premier et le sixième segment sont courts et subégaux, le cinquième est deux fois plus long que le sixième ; les 3 segments restants sont identiques et ont une taille intermédiaire. Chez le mâle, il y a deux paires de pléopodes rudimentaires : les rames sont uniarticulées et portent 2 grosses soies plumeuses.

Les uropodes du mâle et de la femelle sont identiques ; toutefois, chez cette dernière, l'uropode est légèrement moins épineux au niveau du pédoneule. Le pédoneule est aussi long que les rames et porte sur son bord interne de fines épines (7 à 8 chez les femelles, une dizaine chez le mâle). La rame interne, biarticulée, a un article distal trois fois plus court que l'article proximal.

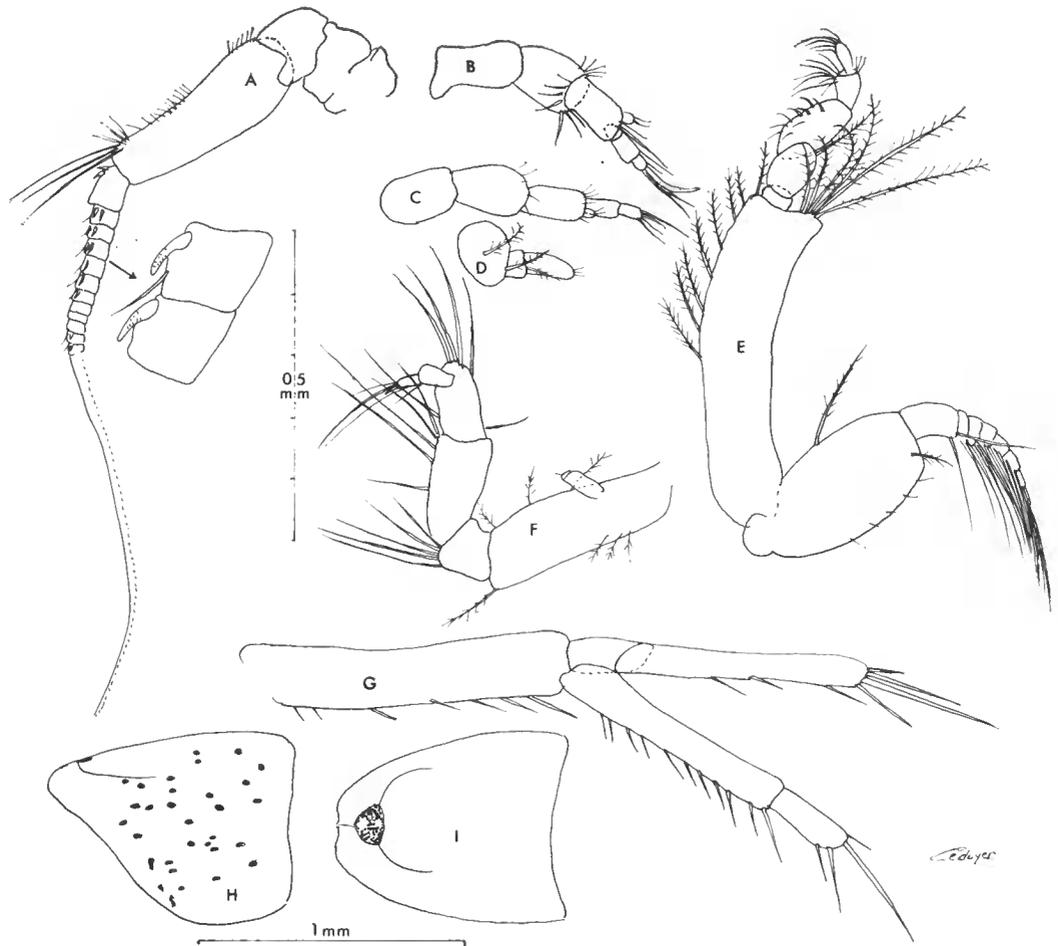


FIG. 2. — *Mancocuma altera* Zimmer. Même mâle que figure 1 : A et B, antenne et antennule ; E, maxillipède 3. Échelle 0,5 mm.

Femelle de la même station : C et D, antennule et antenne ; F, patte 4 ; G, uropode. Échelle 0,5 mm. H et I, vue latérale et dorsale du céphalothorax de deux femelles ne présentant pas la même coloration. Échelle 1 mm.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE

Cette espèce est très fréquente et très abondante dans les hauts niveaux des plages de sables fins (LEDOYER, 1971) de la baie des Chaleurs, golfe du Saint-Laurent. Malgré les variations thermiques que l'on rencontre à ces niveaux dans ces régions (— 2° C à 15° C), l'espèce se maintient de façon constante et j'ai toujours noté la présence de femelles ovigères qui constituent la majorité de la population.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CALMAN, W. T., 1912. — The crustacea of the order Cumacea in the collection of the United States National Museum. *Proc. U. S. Nat. Mus.*, **41** (1876) : 603-676.
- LEDOYER, M., 1970. — Additions à la liste des invertébrés benthiques recueillis dans le golfe du Saint-Laurent (baie des Chaleurs). *Rapp. ann. 1969, Service de Biologie, Québec* : 37-43.
- 1971. — Le peuplement des sables fins terrigènes dans la baie des Chaleurs (golfe du Saint-Laurent) comparé à celui de Méditerranée occidentale. *Naturaliste can.*, **98** : 851-886.
- ZIMMER, C., 1943. — Uber neue und weniger bekannte Cumaceen. *Zool. Anz.*, **141** : 148-167.

Manuscrit déposé le 17 août 1971.

*Bull. Mus. Hist. nat., Paris, 3^e sér., n° 63, juillet-août 1972,
Zoologie 49 : 783-787.*

Achévé d'imprimer le 30 décembre 1972.